



Crédit vendeur fond de commerce

Par **olivierdu91_old**, le **27/09/2007** à **17:03**

Bonjour,

j ai acheter un fond de commerce avec un associé en sarl
nous l avons acheter en credit vendeur a la CARPA sur 84 mois.

Le delais étant fini, il reste a la société 50000 € environ de dette a la CARPA que je n ai pu payé.

Je n ai pas eu de nouvelle d eux depuis plus de deux ans .

J ai entendu dire, qu il y avais une loi qui annulais la dette si on avais pas de nouvelle de leur part ou de procédure !!!

pouvez vous me le confirmer et me dire comment trouvé cette loi.

Cordialement
olivier